

## ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

**N° 2025-64**

**OBJET :** Concours externe, interne et troisième concours de rédacteur territorial - Session 2021.  
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2024-77 du 18 mars 2024.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre II, et ses articles L. 325-38 à L. 325-43,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-942 du 1<sup>er</sup> août 2012 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2022-78 du 10 mars 2022 portant liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur territorial,

Vu l'arrêté n° 2024-77 du 18 mars 2024 portant mise à jour de la liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur territorial,

Considérant que trente-trois des lauréats, portés sur la liste susvisée, qui n'ont pas été nommés stagiaires, ont demandé à être maintenus sur cette liste,

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup> :** Les trente-trois lauréats, dont la liste est annexée, sont maintenus sur la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial.

**Article 2 :** Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

**Article 4 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
093-287500060-20250317-2025-64-AR  
Date de télétransmission : 20/03/2025  
Date de réception préfecture : 20/03/2025



Fait à Pantin, le 17 mars 2025

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

**ANNEXE A L'ARRETE N° 2025-64 DU 17 MARS 2025  
portant mise à jour de la liste d'aptitude de rédacteur territorial**

BILLARD Coraline  
CAMUNAS Ana  
CAYET Pascale  
CHAHINE Jessica  
CORDIER-OGÉ Laetitia  
DEVOS Margaux  
DIAKHABY Mouhamed  
DIARRA Goundo  
DUARTE Charlene  
EMILIANI Jennifer  
FAVERON Virginie  
GELY Soazic  
GICQUEL Rozenn  
KESSACI Djamel  
KNAPP Sophie  
LALAM Nassima  
LANDOLFI Aurélie  
LECHAUDE Armelle  
LECOMTE John-Morgan  
LEMONIER Nathalie  
LOI Stéphanie  
MAREL Vanessa  
MARTINE Karine  
MERET Audrey  
N'GUESSAN Emilie  
NGUYEN Mickael  
OKBI Miryam  
PASGRIMAUD Céline  
PEREIRA Anthony  
RIBON Leslie  
TREGUER Stephanie  
VIAUD Pauline  
VICART Marine

La présente liste est arrêtée à trente-trois (33) lauréats.

Fait à Pantin, le 17 mars 2025

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice de l'emploi territorial



  
Solenne LÉPINGLE